

Étaient présents:

Richard Amnotte, représentant employeur, SPCIQ
Pierre E. Houde, représentant employeur, SPCIQ
Jean Saulnier, représentant employeur, ressources humaines
Michel Boily, représentant syndical, comité SST
Éric Gosselin, représentant syndical, comité SST
Martin Gallant, représentant syndical, comité SST

Invité(e)s

Nancy Néron, représentante C.S.S.T.

Compte-rendu

1. Acceptation de l'ordre du jour

2. Rencontre avec madame Nancy Néron, CSST

Mise à jour du dossier de la formation et autres avis

Une rencontre a eu lieu. Pierre E. Houde a présenté le déroulement du dossier.

- Module 4 sera complété en mai 2002
- Feu de navire sera dispensé du 8 avril à juin et de septembre à novembre 02
- Stratégies et tactiques : complété
- GIU à l'État-major: complété
- GIU pour les autres: calendrier selon ressources disponibles au Collège
- RCR et secourisme: déc. 2001 à mai 2002
- Appareils respiratoires: à court terme aux casernes 1 à 10

La partie syndicale fait des représentations auprès de l'inspectrice à l'effet que l'employeur a failli à sa responsabilité de fournir la formation dans les délais prévus, qu'il y a un problème sérieux de formation dans le service, que les budgets nécessaires ne sont alloués. La partie syndicale considère que l'employeur est en défaut et demande à l'inspectrice d'émettre un avis d'infraction.

L'inspectrice considère que le dossier avance et que malgré les contraintes identifiées, l'employeur remplit ses obligations et elle se réserve le droit d'intervention.

Dans l'attente que la formation de feux de navires soit complété, l'APPQ demande qu'une DOS soit produite les dangers spécifiques et les mesures sécuritaires à respecter.

Un nouveau plan de formation sera présenté à la C.S.S.T.

3. Programme de prévention

L'APPQ demande la révision de l'ancien programme basé sur les exigences des la LSST. Jean Saulnier fera parvenir un document de travail existant à la Ville.

Un échéancier de visite devra être produit.

4. Programme de santé

L'APPQ demande d'effectuer un rafraîchissement des risques reliés au travail de pompier et proposer un programme approprié. Jean Saulnier informe que le Dr Fernand Cloutier demande de nous accorder du temps pour s'organiser, et par la suite demander son assistance. Il mentionne qu'il peut effectuer une intervention en cas de besoin spécifique urgence.

L'APPQ trouve le délai par le Dr Cloutier trop long. Ils essaient d'accélérer le processus.

5. Intervention Aéroport de Québec

L'APPQ demande d'une description du rôle et tâches lors d'appel à l'aéroport.

Richard Amnotte informe que les chefs sont invités à se rendre à l'Aéroport rencontrer le personnel, que l'invitation est aussi lancée aux pompiers des casernes susceptibles de répondre en 1^{ère} alarme. Une formation est prévue, Cpt Bourassa de la formation possède le dossier. Les directives de Sainte-Foy à ce sujet seront distribuées. L'APPQ demande d'établir une procédure d'intervention claire en y identifiant les risques et les tâches à accomplir.

6. Indicateur de boulons de roue

Projet déjà en cours – Les mécaniciens installent les indicateurs au fur et à mesure que les véhicules entre au garage pour réparation.

Une demande sera soumise au garage de Sainte-Foy pour les véhicules de l'Ouest.

7. Sangle de coussin de sauvetage

L'APPQ demande de réviser le mécanisme de retenue des coussins. Les sangles semblent s'user rapidement. La demande sera faite à qui de droit par Richard Amnotte.

8. Intervention GRIMP – sauvetage sur glace Chutes Montmorency

L'APPQ demande des crampons pour les bottes et tous les autres équipements nécessaires, en plus, d'offrir une formation pour intervention sur la glace.

Richard Amnotte reviendra sur le sujet à la prochaine rencontre.

9. Inspection mécanique des véhicules (test 5 ans – échéancier et suivi)

L'APPQ demande que les inspections soient faites en conformité avec les norme NFPA (pour tous les véhicules en conformité à une décision de la CSST datant de 2001), de présenter un calendrier de réalisation, d'intégrer l'inspection mécanique périodique dans le programme de prévention et de consulter les rapports d'inspection.

10. Enquête CSST – Saint-Léonard (analyse par le comité et suivi)

Le rapport sera soumis ultérieurement pour consultation et commentaires.

11. Équipements intervention produits chimiques

L'APPQ demande pour la pose de chargeur dans le 1105 a été faite. Les électriciens ont été saisis de la demande. De plus, de fournir des salopette au personnel pour mettre sous les habits d'intervention. Une évaluation sera faite par l'officier à la formation responsable du dossier

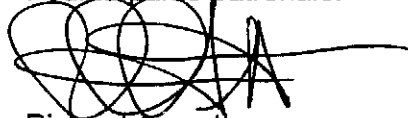
- 12. Raquettes pour intervention sur neige**
L'APPQ informe qu'il arrive que le personnel de l'unité 1102 soit appelé à collaborer avec les ambulancier pour les assister lors d'Accident de motoneige. On rapport que les pompiers calent dans la neige. L'APPQ demande donc le fournir des raquette au personnel. Une demande sera soumise au chef à l'intendance
- 13. Poignée de transport pour extincteurs**
Suite à une suggestion émise par un membre du comité, une évaluation du projet sera soumise au chef Jean-Claude Gingras.
- 14. Étude des gants de pompier (adoption de l'étude)**
L'APPQ demande d'adoption du rapport d'évaluation des gants. Richard Amnotte s'informerà à ce sujet et reviendra avec la réponse à la prochaine rencontre.
À moins de problème majeur avec un modèle de gants, la prochaine réévaluation sera fait après le 12 octobre 2006.
- 15. A.R.A.**
L'APPQ demande de pouvoir consulter le devis qui sera réaliser. Richard Amnotte informe que le Comité de travail sur ce sujet est à rencontrer différents fournisseurs et qu'un devis serait réalisé rapidement par la suite.
Priorité 1= Caserne 1 à 10
Priorité 2= Caserne 11 à 16
L'APPQ demande de s'assurer que le nombre d'ara soit suffisant lors de rappel de personnel.
- 16. Vaccin hépatite**
Demande qu'un enquête soit faite afin de vérifier parmi les nouveaux pompiers fusionnés qui a ou n'a pas le vaccin. Selon le cas, effectuer une campagne d'offre du vaccin. Demande d'information relativement au contrôle périodique du vaccin: un bassin spécimen est périodiquement soumis à des tests de résistance.
Priorité 1= Pompiers permanents casernes 9 et 10 et les nouvelles embauches
Priorité 2= Pompier temps partiel casernes 11 à 16
- 17. Plan de formation 2002-2003**
Pierre E. Houde est responsable de la préparation du plan de formation 2002. Le nouveau chef à la formation aura à préparer le plan 2003. Le plan sera soumis au comité lors de la prochaine réunion pour étude et adoption.
- 18. Procédures opérationnelles normalisés pour tout type d'intervention**
Nous devons nous référer au Guide des opérations. Des commentaires viendront par la suite.
- 19. Représentant à la prévention (syndical) sur les INTDAN confirmée.**
Une demande de modification de la procédure sera soumise par Richard Amnotte.

20. **Caserne 11-12-13-14-15-16**
L'APPQ,
- demande de vérifier la conformité des vêtements de protection individuel des pompier à temps partiel. Demande sera soumise par Richard Amnotte
 - demande sur le nombre de radios portatifs disponibles dans les casernes PTP.
 - demande de revoir la procédure de répartition des radios portatifs afin d'assurer une meilleures disponibilités.
 - demande de réviser de la méthode de réponse aux appels.
 - demande de préparer du calendrier de visite des casernes
 - demande l'inspection du camion citerne de la caserne 16
21. **Re-programmation des radios portatifs (à 13h00, invités Michel Mercier et Pierre Servais, responsables au Service de l'entretien des équipements)**
Une rencontre avec Michel Mercier de l'Entretien des équipements a eu lieu. Il nous a expliqué les possibilités et les contraintes relatives aux demandes de programmations faites antérieurement. Suite à la discussion, une décision a été prise à l'effet de programmer les radios à un volume minimum de 9 et que le clavier soit verrouillé par défaut à l'ouverture du radio. Les autres demandes ont été abandonnées en considération des contraintes pour la SST. Une lettre d'entente sera signée et remise à Michel Mercier à ce sujet.
22. **Uniformisation des méthodes de travail (Qc-SF)**
Un projet de Guide des opérations sera présenté sous peu. Une copie a été remise à la partie syndicale lors de la rencontre.
23. **Devis pour bunker suit**
Certaines modifications auraient été apportées aux derniers achats sans avoir été soumis au comité. Cette situation doit être éviter dans le futur. Une demande sera fait à Jean-Claude Gingras à ce sujet.
Nous demandons d'évaluer la pose de genouillère et demandons d'établissement d'une procédure de remplacement.
24. **Cordages sur les véhicules (adoption de la recommandation de la division formation)**
L'APPQ demande l'approbation de la recommandation faite par la division formation dans son rapport à cet effet. Richard Amnotte répondra à ce sujet à la prochaine rencontre suite à une prise d'information
25. **Avertisseur sonore de recul sur les véhicules**
L'APPQ demande de réinstallation des avertisseurs sonores, avec la possibilité d'installer un interrupteur pour couper le son dans le cas où le bruit nuit au voisinage. Une demande sera acheminé au garage municipal par Richard Amnotte.
26. **Véhicule 307 (longueurs pré-connectées)**
L'APPQ demande de revoir la méthode de chargement afin de réduire le dépassement du chargement latéral. Une demande sera acheminé à la division formation par Richard Amnotte.

27. **Réhabilitation (évaluation du projet et adoption avant été si possible)**
L'APPQ demande d'évaluation du projet préparé par la division formation. Elle demande aussi d'intégrer cet élément dans le programme de prévention. Suite à l'évaluation et adoption du projet, formation et diffusion devra être effectuées au personnel.
28. **Préposé à la répartition attitré aux incendies**
L'APPQ demande qu'une ressource du Service soit dirigée au Centre 911 lors d'une 3ième alarme pour assister dans la répartition et faciliter la gestion des appels subséquents. Richard Amnotte soumettra cette demande pour une réponse à la prochaine rencontre. De plus, l'Association rappelle la nécessité d'avoir un préposé à la répartition attitré à la console incendie. Monsieur Amnotte est en développement. La direction a toujours la volonté d'ajouter une troisième console incendie.
29. **Communications radios**
Demande de modification du mémoire afin d'enjoindre le personnel à éviter l'utilisation du mode "SCAN" et d'indiquer une mise en garde à ce sujet.
30. **DOS 019 – Barbe**
Le comité est conjointement en accord avec l'émission d'un avis à l'ensemble du personnel. L'APPQ demande toutefois d'avoir copie des différentes références citées.
Le principe d'avis périodique sur différent sujet traitant de SST est aussi accepté, entre autre rappel sur le port de la cagoule.
31. **Varia**
- **OSST**
L'APPQ demande la présence d'un OSST lors d'incendie de 3ième alarme et plus. Monsieur Pierre E. Houde est responsable par intérim de la SST sur les scènes d'intervention. Le rôle d'OSST relève du chef à la formation. Nous devons assurer le remplacement de monsieur Houde lors d'indisponibilité de sa part.
 - **Ceintures de sécurité**
Les véhicule 406 et 602 n'auraient pas de ceinture à l'arrière. L'APPQ demande que le garage procède à l'installation conforme et sécuritaire des ceintures. La demande sera faite par Richard Amnotte.
 - **Pesée de véhicules**
L'APPQ demande que les véhicules 205R et 209 soient soumis à la pesée. Demande sera faite par Richard Amnotte
 - **Intervention Chemin Royale**
L'APPQ souligne que le délai de livraison et mise en place du secteur réhabilitation était trop long et qu'il a eu retard dans la rotation du personnel. Un problème lors du changement de relève a été souligné, le radio identifié au pompier précédent est remis sans modification au registre informatique au pompier de relève. L'accès au système informatique de gestion des radios devrait pouvoir être fait à distance par l'entremise des ordinateur véhiculaire des véhicule de chefs.

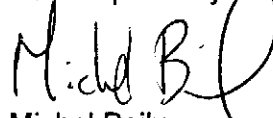
- **Bottes spécialisées pour GRIMP**
Lorsque la Ville fournira les bottes spécialisées, une lettre sera signée individuellement par les membres les enjoignant à un usage des bottes uniquement pour les interventions GRIMP et non pour un usage quotidien.
- **Souliers conformes pour les recrues**
L'APPQ demande qu'au moins les souliers conformes soient initialement fournis aux douze nouvelles recrues. Demande sera faite par Richard Amnotte.
- **Surcharge des véhicules**
L'APPQ demande de fournir la capacité des essieux des trois nouvelles mini-pompes
Suite au retour en service du véhicule 305 (devenu 304), l'APPQ demande une expertise technique des travaux accomplis. L'APPQ a pu constater que le travail laisse à désirer, ce qui permet de douter de la qualité du travail.
- **Disponibilité des ARA**
Lors du rappel de personnel au feu du chemin Royal, des pompiers ont répondu à des appels d'urgence sans avoir à leur disposition des ARA (202R et 403R). L'APPQ considère cette situation inacceptable. Monsieur Houde mentionne qu'il va régler ce problème et que ça ne se reproduira plus.
- **RIT/Mayday**
L'APPQ attend toujours la procédure RIT/Mayday. Monsieur Houde affirme que la procédure sera produite pour la semaine prochaine.

Pour la partie patronale:



Richard Amnotte
Directeur adjoint

Pour la partie syndicale



Michel Boily
Secrétaire trésorier adjoint
Responsable de la SST